Bonjour à toutes et à tous

Après de longues semaines de négociation avec notre fournisseur de l’an dernier à savoir dB énergie de Crépy, pour l’achat de la même qualité de granulés butagaz que l’an dernier, nous avons obtenu grâce à une commande de plus de 300 palettes le prix suivant :

**6 € le sac.**

**Soit 396,00 € la palette de 66 sacs livré à domicile.**

**Cette livraison à domicile est très importante pour beaucoup de personne et nous savons bien que cela représente un coup qu’il faut garder en mémoire.**

Les conditions du contrat cette année sont les suivantes :

Le listing des commandes doit être déposé au plus tard le 2 mai 2023 aucune commande ou réservation ne pourra être effectué au-delà de cette date (sauf entente avec les administrateurs).

Aucune personne ne pourra être rajouté au-delà de cette date.

Toutes les personnes inscrites sur le listing, qui contient plus de 100 membres devront respecter le contrat au risque de se voir rayer définitivement de ce regroupement.

Les conditions à respecter sont les suivantes :

Je transmets mon nom, prénom, numéro de téléphone, adresse de livraison, quantité de palette réservée (palette complète, pas de demi palette), cela au 06 71 30 01 29 (Hervé Moncourtois) ou 06 80 43 10 03 (Jean Paul HENUSET).

Chaque membre s'engage à prendre toutes les palettes qu’il a réservé.

Chaque membre sera contacté par le livreur qui lui proposera une date de livraison dès le mois de juin 2023.

Chaque membre doit attendre d’être contacté par le livreur, qui possèdera vos coordonnées grâce au numéro de téléphone que vous fournirez et qui sera sur son listing. Pas besoin d’appeler constamment le secrétariat de DB énergie.

Les membres qui auront commandé plusieurs palettes devront prévoir la place pour les recevoir en une seule fois.

Le livreur est équipé d'un transpalette thermique qui lui permet de déposer vos palettes à l'endroit de votre choix si celui-ci doit rester accessible.

Une fois livrée chaque membre s’engage à régler le montant total de sa commande.

Néanmoins il est possible de faire plusieurs chèques pour le règlement en accord avec le livreur qui vous expliquera la démarche le jour de la livraison ou par téléphone au moment de la prise de rendez-vous.

Chaque membre s’engage à respecter les conditions de ce contrat moral.

Chaque membre s'engage également à respecter le livreur tout comportement irrespectueux entraînera l’exclusion définitive de ce groupement d’achat.

**Les administrateurs de ce groupement :**

**Mr Hervé MONCOURTOIS 06 71 30 01 29 - Mr Jean Paul HENUSET 06 80 43 10 03**